



COMPTE-RENDU
de la réunion du conseil municipal
du 12 janvier 2022

ORDRE DU JOUR

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance,
 - 2) **Administration Générale** : Approbation PV des 25 novembre et 15 décembre 2021
 - 3) **Eau** : Fixation de la part communale dans le prix de l'eau,
 - 4) **Finances** : Demande de subvention,
 - 5) **Finances** : Subvention exceptionnelle,
- Questions diverses.**

ETAIENT PRESENTS :

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – PIERRET Fabrice – GROSJEAN Roger – MAILLARD Cédric – TEMPESTINI Serge.
Mmes ALEXANDRE Monique – PETIT Franciane – BONNETIER Paulette – GAUDET Stéphanie – SALENGROS Martine.

ETAIT REPRESENTE :

James MEY par Martine SALENGROS

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE :

Martine LEVANDOWSKI

ÉTAIENT ABSENTS :

VIOT Hugues – JUMEAUX Astrid

XXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 18 heures 05.

Affaire 1 - Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.

Monsieur Fabrice PIERRET est élu, à l'unanimité, secrétaire de séance.

Affaire 2 : Administration Générale : Approbation PV des 25 novembre et 15 décembre 2021

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent les procès-verbaux des 25 novembre et 15 décembre 2021.

Affaire 3 : Eau : Fixation de la part communale dans le prix de l'eau

Les membres du conseil municipal, à la majorité (11 voix pour et 1 abstention) votent la part communale pour le prix de l'eau, à compter du 1^{er} janvier 2022, comme suit :

- ↳ 1.70 euros part communale pour le prix de l'eau,
- ↳ 0.30 euros part communale pour le prix de l'assainissement.

Affaire 4 : Finances : Demande de subvention

La ligue contre le cancer a adressé, en mairie, une demande de subvention pour l'année 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (8 voix contre, 2 abstentions et 2 voix pour), décide de n'octroyer aucune subvention à la Ligue contre le cancer.

Affaire 5 : Finances : Subvention exceptionnelle

Monsieur le Maire explique que, par erreur, l'association de Pétanque n'a pas perçu de subvention pour 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 euros à l'association de Pétanque.

Questions diverses

Projet pour la commune

Lors du prochain conseil municipal, Monsieur BERLEMONT, viendra présenter un projet pour la commune.

Lampadaires


Des lampadaires ne fonctionnent plus ou fonctionnent mal.

Commerces

Madame SALENGROS demande le devenir du RADAR (commerce). Elle souhaiterait également connaître la situation pour le rachat du terrain de football, pour une éventuelle implantation d'un commerce.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35

Le Maire,



Jacques PORTAS